



FÉDÉRATION DE LA POLONIA DE FRANCE

CONSEIL NATIONAL

LETTRE DE LIAISON

n° 2 / novembre 2005

La réunion du Conseil National du 17 septembre 2005

La deuxième réunion du Conseil National a eu lieu le 17 septembre dernier à Paris. Les 25 présents, après avoir rendu hommage, par une minute de silence, à Madame Ewa Teslar qui nous a quitté au mois d'août, ont entrepris le débat sur l'ensemble de missions et devoirs que notre Fédération s'impose pour répondre aux attentes de toute la Polonia de France, malgré les difficultés, et non les moindres, qu'elle rencontre à ses débuts.

Nous sommes tous confrontés à ce cercle vicieux qui consiste à devoir faire nos preuves sans en avoir les moyens financiers. La volonté et l'enthousiasme restent cependant intacts. Et c'est dans cet esprit que le Conseil a reconduit ou recomposé les Commissions suivantes :

Mémoire - sous la responsabilité du Col. J. Hutin-Sroka - se donne pour mission de répertorier tous les lieux de combats des soldats polonais, trop souvent méconnus, pour que les nouvelles générations ne puissent pas oublier le sacrifice de nos pères.

Culture - resp. Mme B. Provost, A. Trojanowska-Duluc, P. Ciechelski - travaille à la rédaction d'un guide des lieux polonais en France et des lieux français en Pologne.

Communication - resp. Mme M. Kalinowska - s'occupera principalement de site Internet dont la mise à jour se heurte encore à quelques difficultés liées principalement au fait que la Fédération ne dispose toujours pas d'un local.

Statuts et règlement intérieur - resp. M. J. Vauriot - continue à mettre au point les bases juridiques de notre action.

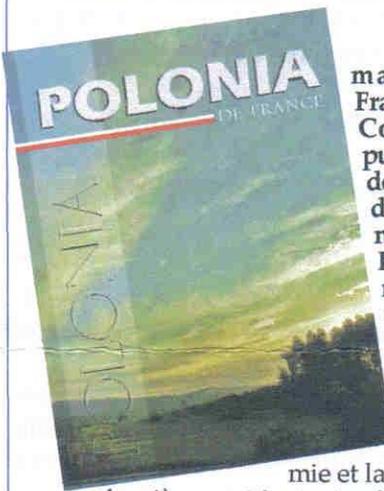
Budget - resp. M. S. Aloszko, A. Chabanis, J.-L. Izambert - s'attelle à une tâche, lourde mais indispensable, de récolter les cotisations et les subventions ou aides de sponsors pour les missions de la Fédération.

Enseignement de la langue polonaise - resp. C. Noster - recensement de lieux de l'enseignement du polonais en France ; dossier de l'Ecole Polonaise de Paris ; une section dans le dpt 93.

AUX ASSOCIATIONS

Nous renouvelons notre appel à votre collaboration. Ces Commissions ne pourront pas accomplir leurs rôles sans la participation active de toutes les associations membres. Votre effort de répondre aux enquêtes ou demandes qui vous sont adressées - sans nécessairement être exhaustif ou infaillible - est indispensable. Toute information, même partielle, permettra de progresser.

Le trimestriel "LA POLONIA DE FRANCE"



La maquette du magazine "La Polonia de France" a été présentée au Conseil National. Cette publication a pour ambition de devenir l'organe officiel de la Fédération et d'atteindre non seulement tous les Polonais en France, mais aussi tous nos amis Français.

Rédigé essentiellement en français, il s'efforcera de présenter l'apport des Polonais à l'économie et la culture de la France, leur deuxième patrie, tant aujourd'hui que le long de son histoire. Présenter les valeurs qui nous sont chères, nous faire mieux connaître, contribuer peut-être à ce que la Pologne soit "à la mode", construire son image, défendre son honneur... - seront les mots d'ordre du comité de rédaction qui sera constitué lors de la réunion du Bureau, le 3 décembre prochain.

Ce sera également pour nous tous le lieu de souvenir, en remémorant la vie de la Polonia en France il y a 50 et 25 ans. Le Présidium de la Fédération s'est rendu récemment à Lens pour y rencontrer Monsieur Michel Kwiatkowski, l'ancien directeur de *Narodowiec* dont les archives sont aujourd'hui un immense trésor de notre mémoire. Monsieur Kwiatkowski nous accueillit chaleureusement et a promis de nous faciliter l'accès à ce trésor.

Mais la vie, les activités et les programmes actuels de nos associations y seront présentés avec le plus grand soin. Nous aimerions publier à l'avance le calendrier d'événements que vous organisez. Pensez à nous en faire part le plus rapidement possible.

Nous sommes à la recherche des annonceurs nationaux ou locaux pour financer cette publication.

Ce magazine de 48 pages au minimum, entièrement en couleurs, sera édité en 25 000 exemplaires et distribué gratuitement auprès, d'abord, de toutes nos associations membres et ensuite dans tous les lieux polonais en France.

Vous recevrez très prochainement un "dossier de presse" comprenant sa description détaillée et les conditions tarifaires des publicités.

Soyez nos représentants.

L'Assemblée Générale 2006 dans le Nord -Pas-de-Calais

Sur proposition du président Henri Rogowski, le Conseil National a pris la décision d'organiser la prochaine Assemblée Générale, le 21 et 22 avril 2006, dans le Nord - Pas-de-Calais, au Touquet Paris Plage et Stella Plage. Le souci du président et du Conseil National est de décentraliser la vie de la Fédération. Ainsi l'AGO suivante, en 2007, aura lieu dans une autre Région de France et c'est seulement celle de la fin du mandat, en 2008, qui aura lieu à Paris.

Les premières démarches auprès de l'Hôtel de Ville et du Palais de l'Europe au Touquet comme auprès de la direction de Stella Maris, ont permis de constater que les conditions de l'accueil y sont parfaitement adaptées aux besoins de l'Assemblée.

Le Bureau de la FPF se réunira tous les mois pour préparer cette manifestation qui se doit être à la fois efficace et festive. Pouvoir se rencontrer, se présenter aux autres, passer des moments de travail et de convivialité permettra de valoriser les efforts de nos associations et de nous redonner du courage pour continuer.

Cette réunion, que nous voulons lier avec les célébrations, un peu avancées, de la Fête Nationale de la Pologne et de la Journée de la Polonia, sera placée sous le haut patronage de personnalités françaises et polonaises. Nous y accueillerons des célébrités de notre communauté et présenterons un programme artistique de qualité. Chaque association pourra y disposer d'un stand pour exposer son activité, vendre ses publications ou autres ouvrages, proposer ses services...

Chaque association est invitée à envoyer ses délégués qui participeront aux travaux de l'Assemblée Générale, mais il est tout à fait possible d'associer à notre fête toute autre personne qui le voudrait. D'autant plus que le Centre de vacances de Stella Maris permet d'y passer quelques jours de repos que ce soit avant ou après l'Assemblée.

Nous vous invitons d'ores et déjà à nous faire part de toutes vos propositions ou attentes pour ces journées qui doivent être importantes dans notre action.

Vous serez informés prochainement, par un courrier spécial, de tous les détails concernant cette réunion.

Les entretiens avec les autorités polonaises en France...

MM. Henri Rogowski, Damien Wolniewicz et Jan Konieczny ont rencontré, au mois de juin, le Consul Général de la RP à Paris, Monsieur Tomasz Wasilewski. Monsieur le Consul a exprimé son vif intérêt pour l'avenir de la Fédération et a remarqué la nécessité de perfectionner nos statuts et de prendre le temps qu'il faudra à préparer les actions.

Mme Wanda Krystyna Kalinska, le Consul Général de la RP à Lille, a accueilli les mêmes dirigeants le 10 novembre dernier et a pu apprendre que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire aura lieu dans sa circonscription consulaire. Madame le Consul nous a assurés de son soutien et promis de nous aider selon ses moyens.

Nous demanderons le même entretien, dans le plus bref délai, aux Messieurs les Consuls Généraux de Lyon et de Strasbourg, et tenons à établir une collaboration la plus fructueuse avec les consulats polonais en France pour être réellement le porte-parole de la Polonia auprès de ces autorités.

... et en Pologne

Le 1er juillet 2005, Henri Rogowski a rencontré à Varsovie le Président de la Wspolnota Polska, Professeur A. Stelmachowski. Wspolnota Polska est un organisme du Sénat Polonais ayant la charge de la communauté polonaise dans le monde. Cette première rencontre - aussi cordiale qu'elle soit - a permis de comprendre que nous ne pouvons pas trop compter sur son aide avant de faire nos preuves. Quelques reproches faits à la gestion des subventions accordées à la préparation de la création de notre Fédération sont à l'origine de cette réticence qui fait que les subventions, ne serait-ce que celles de fonctionnement, ne nous seront pas attribuées de sitôt.

La deuxième rencontre avec Monsieur le Prof. A. Stelmachowski, en septembre dernier, où MM. H. Rogowski et J. Konieczny ont pu lui présenter les actions concrètes à mener, telles les travaux de commissions, la création du magazine "La Polonia de France", l'organisation de la prochaine Assemblée Générale de grande envergure dans le Nord - Pas de Calais, et autres, a permis de créer un climat de confiance et du réel intérêt pour nos efforts. Monsieur le Professeur Stelmachowski a bien voulu accepter notre invitation à l'Assemblée Générale.



EUROPEJSKA UNIA WSPOLNOT POLONIJNYCH UNION EUROPEENNE DES COMMUNAUTÉS POLONAISES

La Fédération de la Polonia de France, depuis sa création, est membre de cet organisme européen réunissant 42 associations représentatives des 29 pays. EUWP est un interlocuteur reconnu des autorités politiques de Bruxelles et de Varsovie.

Le 15 et le 16 octobre dernier a eu à Budapest la réunion des présidents des associations membres. M. Henri Rogowski, ayant décidé de rester à Paris pour la célébration de la Journée papale, a délégué M. Jan Konieczny, le secrétaire général, pour le représenter.

Une importante réflexion sur le nouveau visage de la Polonia en Europe, son positionnement dans les différents pays, son rôle face à ses deux patries, est une nécessité. La diversité de situations de nos communautés, allant de celle en Biélorussie p.ex. à celle dans les pays membres de UE ou encore, comme en Hongrie, où les minorités nationales disposent de l'autonomie garanties par la Constitution, conduit à s'interroger sur la manière de dire notre fraternité à travers toutes les communautés polonaises sur le vieux continent.

Que veut dire aujourd'hui le vocable Polonia d'Europe ? Une grande part de cette Polonia, celle qui vit dans les Etats de l'Union Européenne, sera bientôt unie par un même passeport. Pourtant, la diversité de son histoire et de sa situation actuelle, rend de plus en plus difficile une définition plus précise que celle qui parle d'un, plus ou moins aigu, sens d'appartenance ou de sympathie pour l'histoire et la culture de la nation polonaise. Une analyse sociologique et politique s'impose, mais même sans elle, il est évident que la Polonia des Balkanes ou des anciennes républiques soviétiques, surtout celles qui ne font pas encore partie de l'UE, vit des tout autres préoccupations que celle de la "riche Europe occidentale".

La Polonia, pour elle-même comme pour l'Etat polonais, change de statut. Ce qui, jusqu'à peu encore, était éventuellement le titre de sa gloire n'a plus grâce à Dieu - d'objet.

L'aide aux compatriotes en Pologne est devenue une affaire plutôt personnelle qu'institutionnelle. La Polonia, plus que jamais, doit être l'ambassadrice de la Pologne plutôt que l'oncle de l'Amérique.

Il est essentiel de travailler à la création de l'image de la Pologne et des Polonais, de son prestige et de sa dignité. Nous pouvons, en nous engageant dans la création des liens culturels, scientifiques ou économiques, faire apprécier les valeurs qui nous sont chères et les talents de nos mères, pères, sœurs et frères. Ceci sera certainement plus constructif que toute protestation, aussi justifiée qu'elle soit, contre trop fréquents encore cas de mépris, de méconnaissance ou d'amalgame concernant le pays de nos cœurs.

Nos liens avec la Pologne sont maintenant plus faciles, doivent donc devenir plus larges et plus profonds. Ils doivent aussi élargis aux liens avec les Polonais des autres pays où ils se sont établis par choix ou par nécessité.

Un des sujets les plus urgents du débat de Budapest était la situation de l'Union des Polonais de Biélorussie. Le vice-président des leurs instances nouvellement élues a dû longuement d'écrire, analyser et expliquer le drame de la situation des Polonais dans ce pays, répondre à des questions parfois difficiles... il devait convaincre et il a convaincu.

Mais le Conseil s'est rendu compte à cette occasion de la nécessité d'être vigilant, de s'intéresser à toutes les communautés pour pouvoir réagir à temps et peut-être même aider.

L'EUWP a adressé aux autorités des pays européens comme à celles de l'UE un Appel solennel leur demandant de condamner les entraves à la démocratie, aux droits de l'homme et à la libre initiative citoyenne qui touche la communauté polonaise en Biélorussie. Mais le Conseil a dû également se rendre compte de la nécessité d'être vigilant, de rester en contact avec toutes les communautés polonaises à l'étranger.

Elle s'est adressée également au nouveau président du Sénat polonais le félicitant de sa nomination à ce poste et lui demandant de maintenir le Conseil Consultatif de la Polonia du monde et d'y faire représenter les communautés européennes par deux voire trois délégués pour tenir compte de leur spécificités. Les anciens déjà desideratas de l'EUWP concernant la charte

du Polonais ou les problèmes liés à la double citoyenneté attendent toujours leur solution.

Le devoir de la mémoire était sûrement celui que la Polonia du monde a compris le mieux. Nous ne pouvons pas le perdre des yeux. Aujourd'hui encore il nous faut rappeler au monde et à nous même le rôle du soldat polonais souvent inconnu et surtout méconnu, celui que l'Occident a oublié de remercier et que la Pologne a renié. Le rôle des enseignants ou du clergé polonais, des parents qui, malgré toutes les difficultés, ont su éduquer la génération dont ils peuvent être fiers.

Ces jeunes doivent pouvoir étudier dans les différents pays de l'Europe, mais ils doivent également pouvoir se rencontrer, d'échanger ses expériences, créer des liens d'amitié et d'y apprécier la langue polonaise comme langue qui leur est commune. Et ces rencontres devraient pouvoir même être, pourquoi pas, de collaboration scientifique,

Nous devons aussi, et avec le même engagement, écrire l'histoire la plus récente de notre pays d'origine.

Si l'éducation, l'enseignement du polonais, le maintien des traditions et la propagation de la culture et des échanges avec la Pologne semblent être reconnus, tant par la Pologne que par les Polonais à l'étranger, comme des tâches essentielles, l'aide de la Pologne nous est donc indispensable. Ceci est un devoir commun. Comme il l'est de veiller à ce que la législation européenne ne soit pas limitée pour les migrants polonais ou qu'elle ne reste qu'une "lettre morte". Une réciprocité loyale est indispensable.

Même si ces idées, esquissées ici, peuvent paraître très générales, elles doivent être prises en considération dans notre réflexion, car il faut que les organisations de la Polonia, toutes les plus ou moins grandes associations locales, soient conscientes de la valeur de ce qu'elles font, souvent avec un engagement extraordinaire.

Jan Konieczny

TEMOIGNONS DE NOTRE UNITE

Les membres du Conseil National tiennent à être présents partout où ils peuvent témoigner de l'unité de la Polonia de France, exprimer le soutien de tous à des actions de chacun sur le terrain et honorer toutes les commémorations qui nous concernent.

Ainsi, le 3 mai 2005, à Périgueux, l'Association Franco-Polonaise de Dordogne, a organisé la commémoration de la Constitution du 3 mai 1791 avec la participation des officiers représentant le Commandement des Forces Aériennes Polonaises et des



personnalités françaises et polonaises. M. Roman Dudek, membre du Bureau, et membre de cette association, y représentait le Conseil National.

Le 28 mai, l'Association des Anciens Combattants Polonais de Carvin et Environs, membre de la Fédération, son président M. S. Grubski et son secrétaire, M. E. Hudziak, avec le concours de la Municipalité de Carvin, ont rendu hommage aux 11 mineurs polonais de la fosse 4, fusillés en 1944 par la Gestapo. La FPF était représentée par son vice-président M. D. Wolniewicz.

Le 1er juin 2005, à la Bibliothèque Polonaise de Paris - la journée du bilan de la démarche 2004-05 "100 témoins 100 écoles". L'expérience de transmission de la mémoire de migrants d'une nation au sein de l'Education Nationale française a-t-elle un intérêt pour la nation concernée ? Le Conseil National de la FPF était représentée par Mmes C. Kieda, B. Plaszczyńska et M. D. Wolniewicz.

Les 20 et 21 août 2005, à Montormel, nous étions représentés par MM. S. Aloszko, J. Hutin-Sroka et J. Konieczny

pour rendre hommage aux soldats de la 1ère Division Blindée du Général Maczek.



Une manifestation organisée par le Conseil Général de l'Orne. Une Messe solennelle a été célébrée par Mgrs G. Delange - Vicaire général de Sées, S. Jez - Recteur de la MCP en France, et W. Kiedrowski - Président du Service du Souvenir.

Le lendemain, à la Nécropole Militaire Polonaise de Langannerie, en présence des autorités consulaires polonaise, a eu lieu la cérémonie de rallumage de la flamme du souvenir et de dépôt de gerbe.

Le 1er septembre, lors de la cérémonie de commémoration de la libération de Lens, la FPF a été représentée par Mme H. Backiel et MM. S. Aloszko et D. Wolniewicz. Monsieur G. Delcourt, Maire de la Ville de Lens, nous a écrit : "La ville de Lens n'oublie pas ce qu'elle doit aux immigrés polonais et à leurs descendants auxquels il est légitime de rendre hommage."

Le 4 septembre, à Saint-Omer, la Fédération était représentée par le Colonel J. Hutin-Sroka, Président de l'Association Nationale du Souvenir de la 1ère DB Polonaise et par M. D. Wolniewicz, Vice-président de la FPF, "en souvenir du 5 septembre 1944, jour de l'entrée à Saint-Omer de la 1ère DB Polonaise combattant pour votre liberté et la notre." (Stèle)

Le 1er octobre, à Uzès, pour la création d'un site commémoratif consacré aux trois mathématiciens polonais - Marian Rejewski, Jerzy Rozycki et Henryk Zygalski - déchiffreurs de l'Enigma, la machine utilisée



par les Allemands pendant la dernière guerre mondiale pour coder leurs messages. Ces savants polonais ont été trop longtemps oubliés par les alliés, qui aller même jusqu'à s'attribuer le mérite de cette découverte, et même par leur propre patrie. Aujourd'hui leur rôle est enfin reconnu.

Le 28 octobre, MM. D. Wolniewicz et J. Hutin-Sroka ont été invités, à Eperlecque, à l'exposition "Mémoire 44", riche en souvenirs des combattants polonais.

Et enfin cette Fête particulièrement agréable, le 19 novembre à Toulon : l'Amicale franco-polonaise du Var, présidée par Mme M. Gomes-Holdakowska et la Section de Toulon des Anciens Combattants Polonais en France, présidée par M. T. Piotrowski, ont organisé la "Fête Nationale de la Polonia du Var", honorée par les plus hautes autorités françaises régionales - les maires, députés et sénateurs, et polonaises en France. Cette Fête grandiose s'est déroulée en deux parties : 1° les remises de Décorations aux Anciens combattants, 2° la remise de Décorations à des membres de l'Amicale franco-polonaise du Var et la remise par l'Association des Journalistes de la Polonia, organisme émanant du Sénat Polonais, de la STATUETTE D'ARGENT récompensant la meilleure association polonaise à l'étranger pour l'année 2005, à cette même Amicale.



M. J. Vauriot, membre du Conseil National de la Fédération de la Polonia de France appartient à cette Amicale. M. Henri Rogowski, Président de la FPF, invité à cette Fête ne pouvait que rendre hommage à un tel engagement et transmettre à nos Amis toulonnais nos FELICITATIONS les plus sincères.